

LA

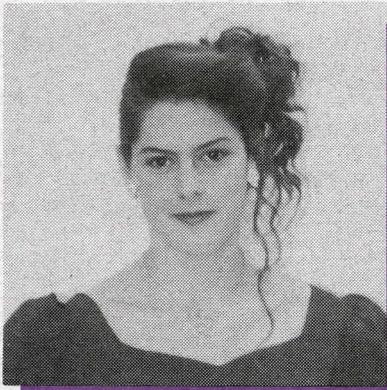
Carnaval de Shipshaw édition 1993

On r'part en neuf !

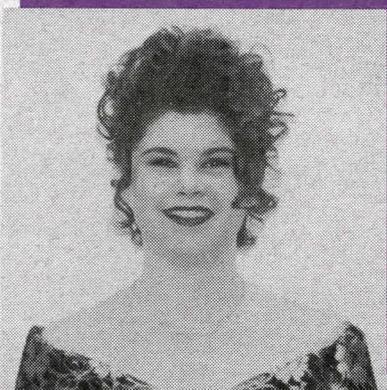
SHIPSHAW, FÉVRIER 1993

VOLUME 11 NUMÉRO 4

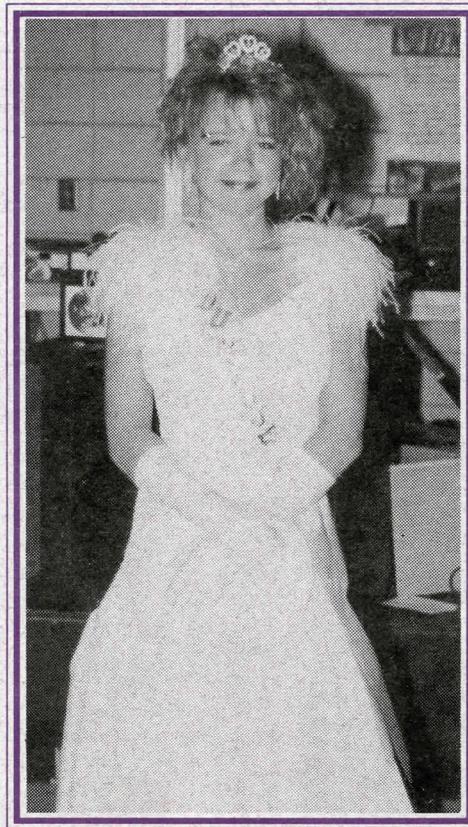
d'ici



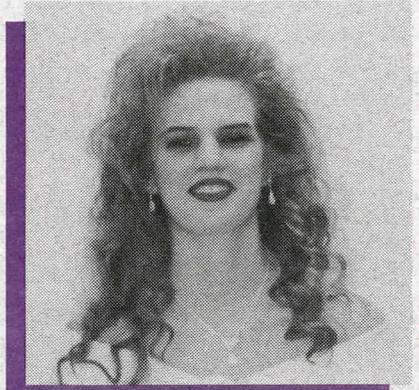
Nadia Bergeron



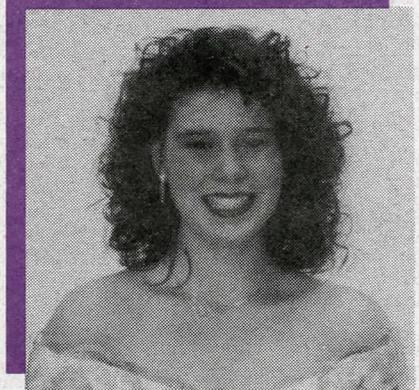
Stéphanie Maltais



Karine Dupéré



Karen Tremblay



Christine D'Amours

Félicitations à la Reine et ses duchesses, ainsi qu'aux grands gagnants du tirage: Claudette Savard (300 \$), Jean-Marc Fortin (150 \$) et Louise Paquet (50 \$).



- Menu du jour
- Table de billard
- Buffet
- Bière à pression
- À surveiller notre thème du mois

Tél.: 542-9217
4381, rte Saint-Léonard

Johanne et Augustin Lapointe ainsi que
Nicole et Yvon Roy, propriétaires,
vous y invitent.

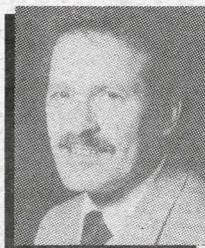


Claire Jean, présidente

Mot de la Présidente

Déjà, février tire à sa fin. Le mois le plus court a aussi été l'un des plus froids cette année. Nous ne sommes donc pas trop fâchés de le voir nous quitter rapidement. Le froid, les tempêtes, perdront de la vigueur au fil des semaines. Et sans crier « GARE », le printemps reviendra en force avec ses plus belles activités. Activités d'ailleurs que votre journal local est toujours fier d'annoncer à toute la population shipshoise. Pourtant, je dois vous rappeler que pour qu'un article soit publié, nous devons le recevoir au plus tard le 5 de chaque mois. Après cette date, tous les textes sont déjà rendus à l'imprimerie. Faites parvenir vos textes et communiqués à M^{me} Hélène Basque au 3760, route Saint-Léonard à Shipshaw, G0V 1V0 et vos petites annonces à M^{me} Anna Gravel à la bibliothèque Secteur-de-la-Rivière ou M^{me} Gaby Olivier, 3640, route Saint-Léonard.

Aidez-nous à vous offrir toute l'information à laquelle vous avez droit.



Réjean Bergeron, maire

Le conseil t'informe

Chers (es) amis (es),

Ce mois-ci, je traite très brièvement des dossiers suivants:

- l'assainissement des eaux;
- l'étude des tâches des employés;
- la fête des bénévoles;
- le dossier « hôtel de ville ».

LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Les travaux du projet d'assainissement des eaux sont en cours depuis déjà plus de quatre mois. Le tout se déroule normalement, les échéanciers devraient être respectés. Nous sommes conscients du dérangement causé par ces travaux à l'occasion, et nous nous en excusons.

L'ÉTUDE DES TÂCHES DES EMPLOYÉS

En janvier, nous avons mandaté un consultant pour réaliser une étude des tâches de chacun(e) de nos employés (es). La

charge de travail supplémentaire reliée à la voirie locale et à l'assainissement des eaux a rendu cette étude nécessaire.

Ceci vous permettra de prendre des décisions éclairées quant au personnel requis pour effectuer ces travaux.

LA FÊTE DES BÉNÉVOLES

Le 12 juin, nous fêterons de nouveau nos bénévoles. J'y reviendrai.

LE PROJET « HÔTEL DE VILLE »

Je rédige cet article le 4 février, je ne connais donc pas le résultat de la journée de consultation publique du 10 février. Toutefois, devant le fait que le débat ait débordé nos frontières pour prendre le chemin des émissions radiophoniques à sensation, je m'interroge sérieusement sur la façon dont nous devons aborder les dossiers à l'avenir. Dans la présentation du projet de rénovation de l'hôtel de ville, nous avons recherché la transparence. L'information a été transmise très tôt et nous avons tenu des réunions d'information publiques. De plus, le Conseil a présenté le projet en précisant qu'à la suite de la journée de consultation publique le choix de la population serait respecté.

Est-ce possible de discuter calmement entre citoyens(nes) d'une municipalité au sujet d'un dossier? Lorsque le Conseil municipal accepte un projet, la décision fait suite à une étude approfondie et sérieuse. Dans le cas qui nous concerne, nous croyons avoir présenté la solution la plus raisonnable à un problème réel. Que des animateurs de radio qui ne connaissent rien au dossier et qui ne cherchent pas la véritable information incitent la population à s'y opposer me paraît inadmissible.

Le processus démocratique municipal permet à la population de se prononcer sur les décisions qui ont un effet monétaire. C'est une démarche extrêmement intéressante et enrichissante pour les élus et pour toute la population. Personnellement je crois à cette démarche et je pense que la population y croit également, c'est la raison pour laquelle nous devons respecter l'opinion émise lors d'une journée de consultation.

Peu importe le résultat, de la journée de consultation du 10 février, votre Conseil municipal continuera de vous servir honnêtement et avec détermination.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Claire Jean, 542-9375

présidente et photographe

Sylvie Ferland, 542-1207

secrétaire-trésorière

Hélène Basque, 542-5514

traitement de texte et directrice

Micheline Dionne

directrice, 542-9670

Pierrette Bouchard

directrice, 547-1268

André Rozon

directeur, 542-9191

Marcellin Tremblay

directeur, 695-2116

Rolande Lavoie

directrice, 542-8800

Denys Claveau, 542-8800

conseiller technique

Imprimerie Fircograph

Conception et impression



DÉPANNEUR SHIPSHAW inc.

4391, rte Saint-Léonard, Shipshaw

542-6603

NOUVEAU - NOUVEAU

Films vidéo et Nintendo — Spécial MARDIS à 99¢

SPÉCIAL

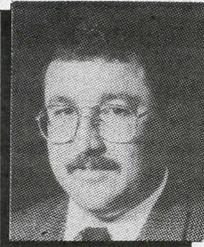
Eau de source

MÉSY

18 litres pour

1,99 \$





Gary James, sec.-trésorier et directeur général

La minute municipale

Bonjour,

Voici les principales décisions que votre Conseil municipal a prises lors des séances du 18 janvier 1993 et du 1^{er} février 1993.

VENTE D'ÉQUIPEMENTS DE GRÉ À GRÉ

La municipalité a procédé à la vente de son camion de marque International, 1975, à « Les Transports Sylvio Blackburn inc. » du 184, rue Gagnon à Saint-Ambroise au montant de 700 \$ plus taxes. Le camion était remis et a été vendu pour les pièces.

La municipalité a procédé à la vente d'un moteur électrique 40 HP qu'elle possédait en inventaire. Ce moteur trois (3) phases à 575 volts, 38 ampères, 3520 R.P.M. a été vendu à la municipalité de Saint-Bruno du 541, rue Saint-Alphonse à Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean au montant de 2000 \$ plus taxes.

COMITÉ URBANISME

Une demande de changement de zonage du lot 31 rang 1, dans le but d'établir des maisons mobiles, a été refusée par le Conseil municipal considérant la possibilité de coûts importants d'alimentation en eau potable et la proximité de maisons unifamiliales.

Une demande pour l'ouverture d'un site de dépôt de matériaux secs sur une partie des lots 36 A et 36 B du rang 1 a été de nouveau refusée par le Conseil.

EXPROPRIATIONS STATION RÉCRÉATIVE

Considérant que la municipalité a besoin de terrain pour la réalisation de la station récréative et que cette partie de terrain appartient au Club de voile du Saguenay et que les pourparlers durent depuis plus d'un an, le Conseil municipal a mandaté son conseiller juridique pour qu'il entreprenne des procédures en expropriation pour les besoins en terrain relativement à la réalisation de la Station récréative.

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

En conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal, tous les immeubles ayant des taxes à recevoir pour l'année 1991 et 1990 ont été transmis à la M.R.C. du Fjord du Saguenay pour vente pour défaut de paiement de taxes. La vente aura lieu jeudi le 10 juin 1993 à 10 heures à l'Hôtel de ville de Chicoutimi.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers vérifiés seront présentés au Conseil municipal à la séance ordinaire du 1^{er} mars par la firme de vérificateurs Samson, Bélair, Deloitte & Touche de Jonquière. Je vous invite à venir prendre connaissance des finances de votre municipalité.

Je termine avec cette pensée de William Arthur Word:

« Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles ».

BRUNCH DU MAIRE

Date: Dimanche, le 21 février à 10 heures.

Organisé par la chorale le Choeur de l'amitié dans le cadre du carnaval.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Objet: « Émission « Le Point » du 25 janvier 1993 »
Clarification Yvon Martel, « Hélysphères inc. ».**

Le Comité d'aide au développement des collectivités des comtés Jonquière et Lac-Saint-Jean N.-E. (C.A.D.C.) tient à rappeler à la population qu'il est intervenu financièrement dans le démarrage des Entreprises Hélysphères inc.

En effet, le 15 mai 1992, en conférence de presse, le député fédéral, M. Jean-Pierre Blackburn, ainsi que les représentants du C.A.D.C. en compagnie de monsieur Yvon Martel annonçaient que le gouvernement avait consenti une subvention de 50 000 \$ aux Entreprises Hélysphères inc. par l'entremise du C.A.D.C. L'argent provient du F.I.C. (Fonds pour les initiatives communautaires) et permet à un promoteur privé ayant une idée innovatrice créateur d'emplois de se rendre admissible à une subvention maximale de 50 000 \$.

Veillez communiquer avec M. André Boily pour tout renseignement complémentaire au numéro (418) 695-4420.



DANIEL MARCHAND, Pharmacien

2094, rue Sainte-Famille,
Jonquière (face au Dixie et Paul)
547-0031

1858, rue Sainte-Famille,
Jonquière
547-9375

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi : de 9h à 18h
Jeudi et vendredi : de 9h à 21h
Samedi : de 9h à 13h
Dimanche : de 10h à 12h

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : de 9h à 21h
Samedi : de 9h à 17h
Dimanche : de 18h à 20h

**Pour Shipshaw :
Livraison tous les
jours à 14h**



Clément Girard, prêtre

Contact paroisse

Chers(es) amis(es),

Nous vous présentons aujourd'hui le rapport financier 1992 de notre Fabrique.

La conclusion: un déficit de 7287,51 \$.

Un déficit ! Ce n'est pas un drame quand on a un coussin en réserve, vous nous direz. Un déficit ! Ça peut être aussi une belle occasion de m'interroger sur ma responsabilité vis-à-vis ma communauté !

Au départ, établissons tout de suite que nous avons deux lieux de culte à entretenir, ce qui implique certaines dépenses en double. Nous pensons par exemple au chauffage et à l'éclairage, domaines où il y a augmentation hors de notre pouvoir. Pensons aux assurances pour lesquelles nous avons dû ajuster les prix. S'il y avait feu, il en coûterait 3000 \$ par place pour reconstruire. Ça augmente les primes. Nous pensons aussi au tribut diocésain de 3,35 \$ par personne, ce qui totalise 8963,70 \$ que nous devons donner à l'Évêché; à celui de la zone pastorale de Jonquière où il nous en coûte 0,94 \$ par personne, ce qui veut dire que nous devons remettre 2500 \$ à la zone.

Quelques personnes le payent au moment de la capitation mais, pour une bonne partie de la population, nous devons gruger sur le 32 \$ de la capitation qui devrait servir entièrement pour notre administration à nous. C'est évidemment un manque à gagner pour nous.

SALAIRE

Vous remarquerez qu'il n'y a pas eu d'augmentation, excepté pour les avantages sociaux où nous n'avons aucun pouvoir, par exemple l'assurance-chômage. (Voir rapport 1991, Vie d'ici mars 1992.)

Les autres dépenses sont des dépenses courantes, normales, et sans abus. Croyez-nous ! Les vitraux ne coûteront à la Fabrique que 225 \$ grâce aux dons reçus. Quant à nos deux sources de revenus principales:

LA CAPITATION (même référence)

Il y a diminution malgré l'augmentation de 1 \$ par personne majeure. Récession ? Désintéressement ? Pourquoi, par exemple, nous envoie-t-on des chèques sans fonds ? On pourrait nous en parler pour nous éviter des frais inutiles !

LES QUÊTES DU DIMANCHE (même référence)

Encore là, il y a diminution, récession ? Désintéressement ? Mécontentement ? Bien malin qui pourrait le dire ! Il est

évident que nous ne pourrions continuer longtemps comme ça. À tous les mois nous devons balancer en grugeant 1500 \$ au moins dans la réserve.

QUESTION

Que je fréquente les églises, ou peu, ou pas, est-ce que je pourrais faire un effort supplémentaire pour aider la bonne administration de ma Fabrique ? La question est simple mais elle a son pesant. À chacune, à chacun la réponse. Nous comptons sur vous pour nous aider à garder et à améliorer, si possible, ce que nous avons.

À votre service,
Le Conseil de la Fabrique.

Marguilliers

Françoise Asselin, 547-8845
Georges-Henri Bergeron, 542-8572
Réginald Savard, 547-4838
Clément Girard, curé, 547-6856

Ghislaine Moisan, 547-5043
Jean-Marie Boisvert, 542-5195
Benoit Girard, 547-4146

RAPPORT FINANCIER 1992 Fabrique Saint-Jean Vianney desserte Saint-Léonard

REVENUS		DÉPENSES	
1. Bancs	97,00	1. Salaires et pensions	36 199,60
2. Quêtes du dimanche	43 476,46	2. Bénéfices de l'emploi	14 502,22
3. Capitation	45 168,70	3. Cierges	1 329,40
4. Lampes	365,00	4. Hosties-rameaux	556,70
5. Messes	1 735,00	5. Ministère	220,00
6. Mariages	320,00	6. Électricité	14 656,87
7. Sépultures services	1 120,00	7. Téléphone	516,48
8. Extraits des actes	1 002,00	8. Assurances feu et resp.	10 890,00
9. Ristourne d'assurance	903,53	9. Entretien-réparations	5 401,00
10. Prions-rameaux	2 285,43	10. Cimetière	171,20
11. Location de salle	325,00	11. Services orgue-chorale	150,00
12. Divers-cierges	4 290,14	12. Mariages chancellerie	50,00
13. Dons	1 145,00	13. Pastorale de zone	2 935,50
14. Quêtes commandées	1 980,32	14. Dépenses de bureau	3 475,49
15. Lots de cimetière	400,00	15. Allocations de voyage	706,00
16. Intérêts perçus	3 112,88	16. Animation pastorale	3 447,93
17. T.P.S.	869,61	17. Divers-Adm. caisse	2 285,01
Total des revenus:	108 596,07	18. Construction	1 714,65
		19. Quêtes commandées	1 980,32
		20. Tribut diocésain	9 335,35
		21. Dons-chèques N.S.F.	1 174,23
		22. Prions	2 157,97
		23. T.P.S. - T.V.Q.	2 027,66
		Total des dépenses:	115 883,58



**La caisse populaire
Kénogami
Succursale de Shipshaw**

4500-2, route Mathias
Shipshaw (Québec)
Tél.: (418) 547-5548
Téloc.: (418) 547-2781

Concours "Doublez vos Épargnes"
Gagnante: M^{me} Madeleine Gagnon
3758, rte Mathias
Shipshaw (Québec) G0V 1V0



MARTINE
TREMBLAY

J'ai

...des liquidités qui profitent

...l'épargne à terme Desjardins 20 % rachetable

...épargne à terme dont 20 % est rachetable en tout temps, sans pénalité, une seule fois pour la durée du contrat.

➤➤ **TAUX HAUTEMENT CONCURRENTIEL**

ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins

Informez-vous c'est permis!

NOUVEAU

Revenus totaux	108 596,07
Dépenses totales	115 883,58
Déficit total	<u>7 287,51 \$</u>
En caisse au 31 décembre 1992	5 663,11
Placements	36 550,00
Total de l'actif	<u>42 213,11 \$</u>



MiDi

Billet de tendresse

ON R'PART EN NEUF

Le thème du carnaval en cette année 1993 me porte à la réflexion. Il éveille en moi certains aspects que j'aimerais partager avec vous.

« On r'part en neuf ! » Quel slogan rempli d'espérance. Il vaut autant pour les étapes de croissance personnelle que pour l'histoire d'un organisme.

Pour « re-partir », il faut tout d'abord s'être arrêté. C'est une vérité si simple que Lapalisse lui-même l'aurait trouvée !

Plus encore, cela suggère qu'un certain bout de chemin a déjà été fait, qu'il y a une histoire vécue. Des pas ont été faits dans une direction. Ils étaient source de dynamisme et de créativité tant et aussi longtemps que la personne en cause y a cru. Puis, survient un manque d'oxygène... les pas s'alourdissent et conduisent à une impasse, à un arrêt-stop !

Quand est-ce que généralement on s'assoie, qu'on baisse les bras, qu'on abandonne ? Quand est-ce qu'on « démissionne »... c'est-à-dire qu'on met un terme à sa mission ? Lorsque le chemin parcouru devient trop ardu, qu'il comporte trop d'embûches; lorsqu'au point de départ, on a mal calculé ses forces et ses limites et que, faute d'appui, on a pris les bouchées double.

Notre corps a bien donné des signaux d'alarme: mal de tête, hypertension, ulcères d'estomac, insomnie... mais on ne l'a pas écouté. On a bien sûr soigné les symptômes sans en déterrer la cause. L'idée de « foncer envers et contre tout », l'emporte durant un certain temps. « Je suis capable ! » « Je vais passer au travers ! » se répète-t-on pour se donner du courage.

Et puis, s'installe l'impression de tourner en rond, de patauger toujours dans la même eau... Les autres deviennent alors responsables de notre état dépressif. Le système surtout est à blâmer. Le patron et les confrères de travail aussi ! Tous semblent se liguer pour empêcher notre action de porter ses fruits...

Mais la nature veille à ses lois immuables. Vient ce qu'on appelle en langage moderne un « burn-out ». La personne se sent dépassée. Sa tête ne comprend plus, ses membres ne veulent plus suivre: c'est le vide. C'est l'arrêt-stop ! Un arrêt qui l'aidera à recharger son être d'énergie bénéfique.

Bien souvent, la réaction des autres la surprend. Ses vrais amis l'encouragent, lui témoignent de la considération, la portent dans leurs prières. Les appuis téléphoniques s'accroissent, les souhaits de prompt rétablissement viennent cogner à la porte.

Passé ces temps de repos, de prises de conscience, d'intériorité, c'est alors que tout redevient possible. La liste des valeurs a été clairement établie: fini le brouillard, les efforts inutiles. On retrouve ses assises profondes, là où on se sent bien, où son identité prend tout son relief... c'est alors et alors seulement qu'on lève la tête et qu'on voit le soleil briller à nouveau.

On r'part en neuf... cela signifie qu'on remet la machine sur ses rails, qu'elle peut désormais reprendre la route... mais pas à n'importe quel prix, pas pour aller n'importe où. Quelque chose a changé: on connaît davantage ses priorités et le nom de ses amis !

Une page est tournée ! On ressent alors un goût profond d'en écrire une très belle, « la plus belle », avec son contenu de joie et de tendresse vécues au quotidien. Cela se passe dans notre vie personnelle mais notre vécu collectif lui ressemble.

Après de joyeuses réalisations, Le Carnaval de Shipshaw a fait relâche l'an dernier. Cette année, c'est du solide avec son nouvel exécutif et ses directeurs. Jean-Marc Fortin, président, Daniel Belley, Diane L. Tremblay, Line Audet et Valérie Fortin, concitoyens qui, soucieux du bien-être de notre communauté, se sont entourés de gens dynamiques.

Doris Comeau, Hélène Côté, Marie-Paule Côté, Jocelyn Dallaire, Marcelle Dallaire, Anna Gravel, Augustin Lapointe, Rose Nepton, Lyne Racine, Yvon Roy, Guy Tremblay: quelle belle brochette de gens qui ne regardent pas au temps qu'ils investissent !

Les activités rejoignent tous les goûts. Notre jeunesse, nos sportifs, les personnes de l'âge d'or, les paroisses; bref, le menu varié a su plaire et apporter de la fraternité dans notre municipalité.

Merci à vous tous et revenez-nous l'an prochain ! Vous méritez un plein débordement de tendresse.

DÉPANNEUR DU PLATEAU

4500, rte Mathias, Shipshaw

Tél.: (418) 547-0121



*Au plaisir
de vous
servir!*

Heures d'ouverture

- 8h à 23h tous les jours

SERVICE DE NETTOYEUR VOGUE

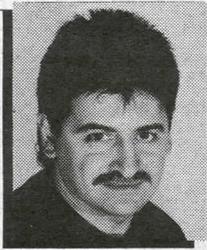
- les mercredis et vendredis

BOUCHERIE

Notre boucher, le sympathique

BERNARD BÉRUBÉ

vous attend à notre comptoir des viandes



Marcellin Tremblay

Gens prudents

ENTRÉES BIEN DÉGAGÉES

En hiver, les personnes qui pénètrent dans un immeuble d'habitation ou un édifice public devraient faire attention aux marches et aux galeries, trop souvent glissantes.

Les propriétaires de ces immeubles ont la responsabilité de s'assurer que les entrées avant, arrière, et de côté sont bien dégagées de neige ou de glace. Cette règle est également de mise dans les résidences privées.

UN LIVRE À COLORIER PLEIN D'IDÉES

Votre service d'incendie est fier de s'engager concrètement pour sensibiliser les enfants à la prévention et à la sécurité dans les diverses situations de la vie quotidienne. Au cours du mois de janvier, les élèves de l'école Bois-Joli ont reçu un cahier éducatif à colorier. Chaque dessin de ce cahier vise à corriger certaines situations dangereuses et à faire connaître à nos enfants les risques et périls qui nous entourent.

J'invite les parents et les éducateurs à regarder ce cahier avec leurs enfants et à prendre le temps nécessaire pour discuter avec eux des bonnes habitudes à acquérir pour un environnement exempt de dangers.

Un tirage fut organisé parmi ceux qui avaient répondu aux trois questions qui étaient à l'intérieur du cahier.

La gagnante est: Marie-Christine Tremblay (201)
fille de Mario Tremblay de la rte Coulombe.



De gauche à droite: Marcellin Tremblay (pompier), Martine Maltais (directrice de l'école Bois-Joli), Marie-Christine Tremblay (gagnante, classe 201), Rolande Lavoie (conseillère déléguée au service des incendies) et Alain Savard (Chef au service des incendies).

Je tiens à remercier la directrice de l'école, les professeurs ainsi que notre conseillère municipale pour cette heureuse initiative qui, nous en sommes convaincus, contribuera à sensibiliser nos enfants aux dangers des incendies.

Dans une prochaine chronique je résumerai le contenu de ce cahier à colorier pour le bénéfice de ceux qui n'ont pu le recevoir.



Cercle des fermières

Saint-Léonard de Shipshaw

La prochaine assemblée aura lieu le mardi, 9 mars, à 20 heures, au sous-sol de la chapelle Saint-Léonard. Chaque comité donnera lecture du résumé de leurs travaux sur les sujets de l'année 1992-1993.

COURS DE PEINTURE

Si nous avons assez d'inscriptions, il y aura possibilité d'offrir un cours de peinture. Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour vous inscrire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Jeannine Belley au numéro suivant: 547-2963.

Jeannine Belley,
publiciste



CENTRE MOT À MOT

ATTENTION !

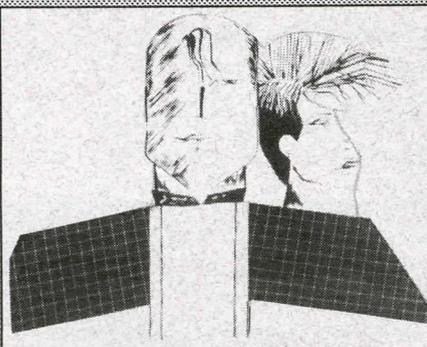
Aux individus, aux associations,
aux entreprises !



Le Centre Mot à Mot peut maintenant vous prêter des vidéos (6) sur les bienfaits de savoir lire et écrire. Ces vidéos, de la série « L'Envol vers la liberté », sont commanditées par la Société canadienne des postes. Pour réservation se rendre au 3760, Saint-Léonard ou téléphoner au 695-5385.

« Votre désir de comprendre se transformera en plaisir d'apprendre ».

Claudette
responsable du Centre
Mot à Mot Shipshaw



Salon CAROLE coiffure

542-7792

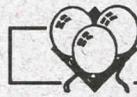
NOUVEAU

Salon de bronzage
Lit turbo avec air climatisé
et radio incorporé
Pour plus d'informations,
demandez Carole au 542-7792

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 21h
Le samedi de 8h à midi

- coupe • brushing • balayage • teinture
- gauffre • permanente ressorts et boudins



Écho-Loisirs

Bonjour, nous voici,

Sur un air de carnaval, je viens vous livrer les dernières nouvelles qui sans doute vont vous intéresser.

Comme participation au Carnaval de Shipshaw, la Commission des loisirs présente le film mensuel qui saura aiguïser la curiosité et faire la joie des petits et des grands.

Titre du film: « La Belle et la Bête ».

Lieu: Centre communautaire de Shipshaw.

Date et heure: 20 février à 13 heures.

Coût: 3 \$ prix d'entrée et 0,50 \$ pour le transport par autobus.

Point de service: Dépanneur du Plateau à 12 h 30
Dépanneur Shipshaw à 12 h 45
Municipalité de Shipshaw 12 h 55

N'oubliez pas que nos patinoires sont ouvertes et que les petits incon vénients d'éclairage au Domaine-du-Rivage, (secteur Sud), sont réglés. Par contre, un flagrant manque de civisme serait à corriger. Nous avons eu la désagréable surprise de constater des bris sérieux dans la salle de la patinoire. Nous désirons bien coopérer et essayer de répondre aux besoins de tous nos jeunes de Shipshaw, mais je crois qu'il est essentiel d'apporter une certaine collaboration pour garder en bon état tous les équipements nécessaires, à vous, les jeunes. Donc, nous devons exercer une surveillance sévère pour essayer d'enrayer les bris et interdire l'accès à celui qui ne pourra collaborer en ce sens.

N'oubliez pas nos BINGO qui se dérouleront les 14 mars et 11 avril prochain au Centre communautaire de Shipshaw à 19 h. En prix 1030 \$ et un gros lot de 250 \$ est inclus. À vous gens de Shipshaw et des environs d'en profiter, inscrivez-le dans vos agendas.

À bientôt,

*Ghyslaine Girard, publiciste
Commission des loisirs de Shipshaw*



UNE ATHLÈTE DE CHEZ NOUS KATHY FORTIN

Kathy Fortin est la fille de M^{me} Marjolaine Moore et de M. Jean-Claude Fortin de la Baie-Des-Deux Iles à Shipshaw.

Kathy est une athlète en nage synchronisée; elle s'adonne à ce sport depuis 9 ans. Elle s'entraîne avec le club de nage synchronisée de Jonquière et passe sa médaille de bronze cette année, le plus haut niveau atteint dans la région 02.

Kathy a gagné le Mérite sportif régional 1992 et a été mise en nomination à deux reprises en 1990 et 1991. Mademoiselle Fortin a également reçu un Méritas au Gala reconnaissance de Jonquière.

En 1992, Kathy a reçu 7 médailles d'or et 2 d'argent au provincial en solo et duo, et 2 médailles d'or au régional en plus de tous les trophées rattachés à ces médailles (au provincial et régional). Au total, une vingtaine de médailles (or, argent, bronze) et 7 Méritas à raison de 3 à 4 compétitions seulement par année.

Lors du passage de Sylvie Fréchette au Centre Georges-Vézina, elle a été porte-flambeau pour représenter la Ville de Jonquière et a remis un cadeau-souvenir à Sylvie.

Elle a également participé, en solo, à une compétition provinciale à Québec les 30 et 31 janvier derniers et a gagné la médaille d'or en développement. Les 5, 6 et 7 mars, elle participera à un championnat senior à Saint-Hyacinthe et le

8 mai à un championnat intermédiaire, catégorie « Élite ».

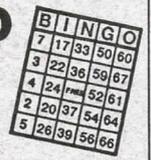
Chaque année, au mois de mai, on peut la voir en spectacle au Foyer des loisirs, secteur Arvida.

Cette année, ce spectacle aura lieu le 2 mai.

Bravo Kathy et continue !



SUPER BINGO



Centre communautaire
de Shipshaw
14 mars 1993 à 19 h

Cartes jetables

Organisé par la Commission des loisirs de Shipshaw

En prix: 1030 \$ dont 250 \$ pour le gros lot

Participe et viens avec tes parents, tes amis(es)
On invite les gens des municipalités environnantes.

Vidéotron

CANAUX DE TÉLÉVISION DISPONIBLES

SERVICE DE BASE	2 CIVV Radio Québec	3 CKRS Radio-Canada Jonquière	4 Petites annonces	5 CIBJET Radio-Canada Chicoutimi	6 Télé-horloge	7 CFRS Quatre Saisons	8 Promo Câble	9 TV5 Pays francophones							
CANAUX SUPPLÉM. AVEC CÂBLO-SÉLECTEUR	10 CJPM TVA Chicoutimi	11 Canal Famille	12 Info-océan	13 Canal com-munautaire	14 WYNY ABC Burlington	15 WCFE PBS Plattsburgh	16 WCAX CBS Burlington	17 WPTZ NBC Plattsburgh	18 Télé université	19 CBFT Radio-Canada Montréal	20 Musique Plus	21 CFER Strouth			
	22 Télé-ochot	23 Super Écran	24 Much Music	25 First Choice	26 TSN Sports	27 CFCF TV Montréal	28 Média Média	29 RDS Réseau des sports	30 Chambre des communes	32 Bourse de Montréal	33 Country Music	34 Vision TV Belgique	35 News World	36 CNN	37 Environnement Canaïa Hercules

Cette grille est applicable où les services du câble sont présentement disponibles.

Service de la télévision payante: STÉRÉO: Lorsque la station diffuse une émission en stéréo.

CANAUX DE TÉLÉVISION DISPONIBLES

STATIONS RADIO FM / AM DISPONIBLES

CKRS Jonquière	CBJ Chicoutimi	CJAB Chicoutimi	Audio Sat	CKMF Montréal	CJFM Montréal	CKOI Montréal	Magnéto-thèque	Super Écran en stéréo	Radio-France Internationale
91,3	92,1	96,1	98,1	98,9	99,7	100,5	102,1	102,9	105,5
CJMT Chicoutimi	CHOC Jonquière	CFIX Chicoutimi	CFGL Laval	CFQR Montréal	CHOM Montréal	CBJ Chicoutimi	MUCH MUSIC en stéréo	MUSIQUE PLUS	CBJE Chicoutimi
91,7	93,1	97,3	98,5	99,3	100,1	101,3	102,5	103,3	107,3

Saguenay : 545-1114 - 693-9333

21, rue Racine Ouest, C.P. 700, Chicoutimi (Québec) G7H 5E1



Rolande Lavoie

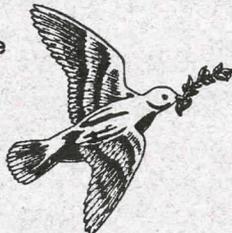
Des souhaits particuliers

DÉCÈS

Il restera de toi ce que tu as semé
Au lieu de le garder dans tes coffres rouillés
Il restera de toi, de ton jardin secret
Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée

Ce que tu as donné
À d'autres fleurira
Celui qui perd sa vie
Un jour le trouvera

Ce que tu as semé
À d'autres germera
(extrait chanson de Jocelyne Tremblay)



« C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans ».
(Félix Leclerc)

- Est décédée MADAME SIMONE LAROUCHE DE CHANTAL, mère de Monsieur Raoul De Chantal et soeur de Monsieur Pierre-Étienne De Chantal.

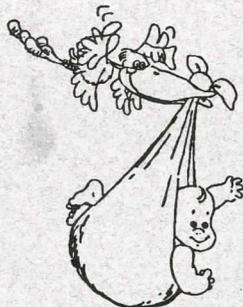
NAISSANCES

Pour les petits

L'aurore aux yeux de chérubin
Arrive en dansant des montagnes
Et le pied rose du bambin
Réveille l'herbe des campagnes.

Le soleil court après l'enfant
Comme un gros chien qui le protège,
Et dans un envol triomphant
Tous les oiseaux lui font cortège.

Au milieu de ses cheveux d'or
Brillent encore quelques étoiles.
Il rit pendant que l'homme dort.
Candeur, innocence sans voile !



Bienvenue à nos jeunes citoyennes de Shipshaw !

- CALIE, enfant de Lolita Leblanc et de Marcel Bouchard.
- CLAUDIA, enfant de Jocelyne Côté et de Jacques Bergeron.
- VICKY, enfant de Lili Dallaire et de Jacques Belley.

MARIAGES

C'est une heureuse rencontre
que deux coeurs qui ne s'aiment
que pour mieux aimer Dieu

Que Jésus soit toujours votre Maître,
qu'il soit la lumière de vos pensées
et la lampe de votre vie.

(Paul VI)



Félicitations à ceux et celles qui se sont unis
devant Dieu et les hommes:

- Annie Villeneuve et Daniel Pelletier.
- Charlotte Harvey et Albert Leblanc.

SOUPER-CONFÉRENCE en compagnie de Monsieur Camil Laforge

Lac-Kénogami, le 27 janvier 1993.
La Chambre de commerce rurale du Haut-Saguenay
invite cordialement tous ses membres
ainsi que la population en général,
à venir rencontrer Monsieur Camil Laforge,
vice-président planification, communications/marketing
pour la Fédération des caisses populaires Desjardins.
Avant de joindre les rangs de la Fédération en 1987,
Monsieur Laforge a oeuvré au sein
du Conseil régional des loisirs
du Saguenay – Lac-Saint-Jean / Chibougamau-Chapais
pendant plus de dix ans.

Le tout se déroulera lors d'un souper-conférence
le mercredi 24 février 1993,
au Centre communautaire de Shipshaw,
1983, rue de la Montagne, à 18 heures.
Pour réservations, communiquez avec
Madame Francine Tremblay, au secrétariat,
du lundi au vendredi,
de 8 heures 30 à 16 heures 30,
au numéro 695-4654.

Pour plus d'informations: Madame Johanne Lefrançois
Agente de développement
(418) 695-4654

ÊTRE UN COUPLE

C'est d'abord l'occasion de penser à toi, à ce que tu vis, à ce que tu ressens face à un problème qui vous concerne tous les deux.

C'est aussi la possibilité de redécouvrir ce conjoint que tu vois à peine derrière les problèmes quotidiens; c'est encore la possibilité d'acquérir et d'expérimenter des moyens de réagir « ensemble » aux événements de la vie.

ALMA:	662-2094	CHICOUTIMI:	543-8786
ROBERVAL:	275-2421	DRUMMONDVILLE:	447-1928
RIVIÈRE-DU-LOUP:	862-7944	LA POCATIÈRE:	856-4117
MONT-JOLY:	775-3144	QUÉBEC:	650-0407



Bonjour chers parents,

Ce mois-ci, j'aimerais vous entretenir sur les règlements que nous exigeons à la maison des jeunes. Je vais sans aucun doute vous paraître sévère, mais la sécurité de vos enfants pour moi c'est important.

Premièrement, tous les jeunes qui fréquentent la maison des jeunes doivent avoir une autorisation de leurs parents.

Deuxièmement, les moins de 12 ans ne sont pas acceptés.

Troisièmement, dans mon article du mois de décembre, je mentionnais que je tolérais les 12 ans, mais je dois changer ma position suite à des événements survenus dernièrement. J'accepterai votre enfant de 12 ans après avoir discuté avec vous de l'engagement et également de la maturité de votre enfant par rapport à ceux de 15 ans.

Quatrièmement, les jeunes qui sortiront du local pour 1 heure, avec l'intention de revenir plus tard, ne seront plus acceptés de la soirée. Il est très important que je vous explique pourquoi je suis obligée d'exiger cela. Il y a beaucoup de vandalisme et malheureusement je sais que je n'ai pas de pouvoir sur cela à l'extérieur du local. J'entends malheureusement de bien mauvais commentaires sur la maison des jeunes, mais je souhaiterais que les gens comprennent que ce qui se passe à l'extérieur du local, c'est aussi l'affaire des parents et c'est pourquoi, si je veux sauver la maison des jeunes, je dois être très stricte.

Vous n'avez pas à vous inquiéter quand votre jeune va vraiment au local, mais si l'enfant sort un bout de temps, nous ne savons pas ce qu'il va faire: est-ce qu'il va prendre de la drogue? De la boisson? Je veux protéger les jeunes mais j'ai besoin que vous m'aidiez à leur faire respecter les règlements. Vous comprendrez que je ne veux pas que ce qui se passe de répréhensible en dehors de la maison des jeunes nous soit imputé automatiquement, comme c'est souvent le cas. Du vandalisme il y en a partout et nous savons que c'est possible que ce soit des jeunes qui fréquentent le local. Nous gardons l'oeil ouvert à l'extérieur dans la mesure du possible, mais les animateurs et moi n'avons malheureusement pas entier pouvoir sur cela, notre première responsabilité étant de faire de l'animation à l'intérieur du local.

Je vais donc vous donner l'horaire, afin que vous puissiez vérifier si votre jeune va vraiment à la maison des jeunes, ainsi que certains numéros de téléphone:

- Lundi: 18 h à 21 h
- Mercredi: 18 h à 21 h
- Vendredi: 18 h à 21 h
- Samedi: 18 h à 23 h
- Dimanche: 18 h à 23 h

Caroline Déry, animatrice : 547-0151

Carl Girard, animateur: 547-9398

Maison des jeunes: 695-3673



André Rozon

MISSION Bonheur

NOS PERCEPTIONS

Il y avait une fois deux jeunes frères jumeaux qui s'amusaient dans l'eau au bord de la mer. Soudainement, vint une grosse vague qui submergea les deux frères pendant quelques secondes. Une fois la vague passée, le premier garçon cracha un peu d'eau et se remit assitôt à jouer avec son ballon. Le deuxième cracha également de l'eau mais se mit à pleurer; depuis ce jour, il demeure très craintif face à l'eau.

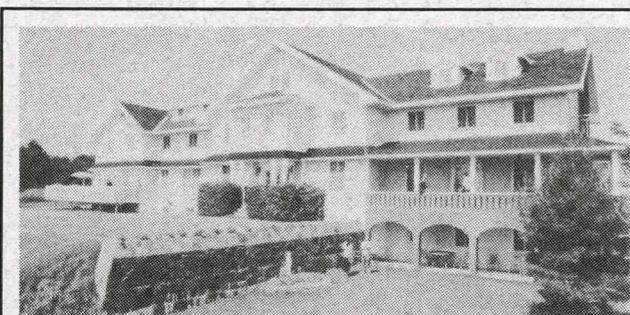
... même réalité, résultats différents

À partir de cet exemple bien simple, je veux soulever l'importance qu'ont nos perceptions sur nos émotions et sur nos vies de tous les jours. Certes, la vie nous réserve constamment des surprises pénibles: un vol, un échec, une séparation, la maladie et même le décès d'un être cher.

Je tiens à vous souligner l'importance de vivre à fond votre peine, votre déception ou votre colère. Sans cela, vos émotions sont emprisonnées et il devient difficile pour vous d'aller plus loin sans vous jouer un mauvais tour.

Les émotions maintenant libérées, vous venez de donner une place à ce qu'il y a de très grand chez vous une capacité d'apprendre et de grandir suite à une épreuve. À ce moment, tout vous est possible

Quand vous travaillez vos perceptions, ces problèmes deviennent pour vous une école où vous donnez un nouveau sens à votre vie. Vous êtes désormais plus fort(e) qu'avant et mieux outillé(e) à vous adapter devant ce que votre quotidien peut vous offrir.



13-15 ans

Fin de semaine pour les ados de 13-15 ans à la Maison du renouveau. L'an dernier, une soixantaine de jeunes ont participé à cette rencontre, dont au moins 40 jeunes de la municipalité. Cette année, nous limitons les inscriptions à 40. Il reste quelques places disponibles.

La fin de semaine aura lieu les 23-24 et 25 avril 1993 à Charlesbourg, Québec. Le prix est de 80 \$ par personne. Nous organisons le transport.

Pour informations et réservation, communiquez avec Hélène ou Denis Gignac au 542-5514.



Denys Claveau

Saviez-vous QUE...

PATINE, MAIS PAS SUR LA BOTTINE.

Hélène Belley, également nommée la Belley...lène, a temporairement abandonné le mode de locomotion bipède, un peu trop courant, pour celui plus original de quadrupède: deux en bois, une en plâtre et l'autre en attendant.

Il semblerait que cette régression momentanée de Hélène soit la faute de son mari Marcellin. En effet, celui-ci n'a jamais écrit de Gens prudents sur les patinoires privées situées sur un patio. Voici maintenant le film des événements qui aboutira au fameux crash suivi d'un douloureux crac osseux. Hélène chausse ses patins chez sa maman Jeannine, ouvre la porte patio et se retrouve propulsée sur la patinoire familiale. Rendue à la ligne rouge, que Daniel avait faite trop épaisse, Hélène s'enfarge, s'envole et choisit de sauver son coccyx au détriment de son péroné.

Il faut cependant ajouter qu'à quelque chose malheur est bon ! En effet, Hélène se la coule douce actuellement à la maison sous les attentions répétées d'un Marcellin transformé pour la circonstance en homme rose. Par ailleurs, en tant qu'hockeyeur d'expérience, Marcellin aurait promis de nous concocter une chronique Gens prudents sur les patinoires, le hockey, l'arbitrage au hockey, etc. Il semble que ce soit sur ce dernier chapitre qu'il éprouve quelques difficultés. En attendant, attention où vous mettez les pieds !

Prompt rétablissement Hélène !

OUS QUI LÉ MON DENTIER?

À quelque part entre Noël et le Jour de l'an...

Un monsieur de Shipshaw, après avoir copieusement arrosé un excellent repas: « Férie, fa tonc fouère s'que le chien est en train de gruger-là, hic !

Morales de cette histoire:

- nettoyez vos dents vous-mêmes après chaque repas;
- évitez de prendre une « brosse »;
- ne laissez pas le meilleur ami de l'homme avoir une dent contre vous.

N.B.: Cette histoire est vraie. Seuls les noms ont été changés pour ne pas affecter l'enquête de la S.P.C.A.

L'EAU TRANSFORMÉE EN VAIN

Il faut avouer que le temps des Fêtes qu'on vient de passer fut riche en événements bizarroïdes. Tout le monde, à Shipshaw, connaît ou du moins croit connaître le conseiller Alain Dallaire. Je dois vous dire qu'il y a des faits nouveaux. Le tout se passe le dimanche des Rois (3 janvier), moment très approprié pour fêter les rois du village. Donc tout ce beau monde (le conseil municipal) se retrouve chez Rolande Lavoie pour un souper aux mets chinois, chacun apportant un présent: petits plats, encens et vin. Comme vous le savez sans doute, Alain, qui est très au fait des différentes techniques de l'eau, a trouvé des applications nouvelles en faisant son propre vin. Il nous avait donc amené un spécimen de son meilleur cru. Grande était notre hâte à tous d'attaquer la fameuse bouteille.

Au point culminant du repas, nos papilles gustatives étant au bord de la crise de nerf, le bouchon enfin sauta, laissant couler le précieux liquide. Quelle limpidité, quel goût, si différent...

Alain commença par dire que c'était du vin chinois, puis il accusa sa femme Pauline (elle était absente). On ne l'a pas cru. C'était bien de l'eau. Ça devait être ma recette de Hoctaleoor dit-il, « Hoctaler niaiseux », rajouta Pierre Tremblay (il n'en manque pas une). Après analyse, il fut démontré que la limpidité était de 99,97, la pureté celle de l'eau distillée et le taux d'alcool 0,000003 (le bouchon probablement).

Il est de notoriété publique qu'Alain est très religieux, cependant il aurait grand avantage à relire le passage des Noces de Cana.

Morales de cette histoire:

- pas besoin d'être « alainbiqué » pour être spirituel;
- il vaudrait mieux qu'Alain fut échevin que conseiller;
- c'est vrai qu'il ne brouille pas l'eau.

DE QUOI AVOIR CHAUD !

Ceux qui connaissent Claudia Riverin savent qu'elle a une personnalité très attachante. Encore une fois, le temps des Fêtes, toujours lui, allait en faire la démonstration non équivoque. Lors d'une rencontre de famille, Jacquelin, père de Claudia, dansait et s'amusait ferme mais subissait des hausses de température anormalement fortes. Il décida donc d'enlever son gilet de laine; mais, ce faisant, il découvrait, bien fixée à ce dernier, la source de ses problèmes: « Mais ce sont les « bobettes » à Claudia ça, viarg... », s'exclama-t-il dans un éclat de rire.

Morale de cette histoire:

- évitez les « slow » trop statiques;
- restez attachés à vos parents, les jeunes, mais éviter de coller trop longtemps.

Si vous aimez cette chronique et que vous vouliez y contribuer par vos anecdotes, contactez-moi au 542-8800.

Au plaisir !

ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES A.B.C.S.

L'Association pour personnes handicapées A.B.C.S. est heureuse d'annoncer à la population des municipalités de Saint-Ambroise, Bégin, Saint-Charles-de-Bourget et Shipshaw qu'elle a embauché une secrétaire grâce à un projet développement de l'emploi. Il s'agit de M^{me} Corine Landry.

M^{me} Landry se fera un plaisir de vous informer quant aux activités de loisir et de transmettre vos demandes aux organismes concernés.

LA CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ A.B.C.S. inc.

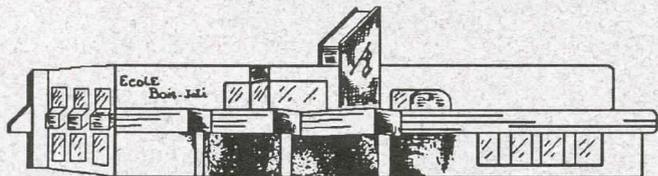
La Corporation du transport adapté A.B.C.S. inc. invite tous les usagers ainsi que la population de Saint-Ambroise, Bégin, Saint-Charles-de-Bourget et Shipshaw à assister à notre assemblée générale qui se tiendra le 25 février 1993 au Centre communautaire de Saint-Ambroise à 19 h 30. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous informer sur le déroulement financier de ce service. Nous vous attendons en grand nombre et espérons que vous vous ferez un devoir d'y assister. Merci de votre collaboration.

Ghyslaine Girard,
répartitrice



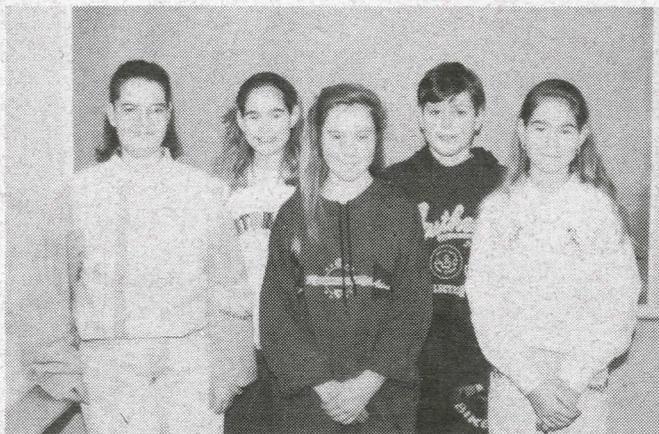
Pierrette Bouchard

Du côté de Bois-Joli

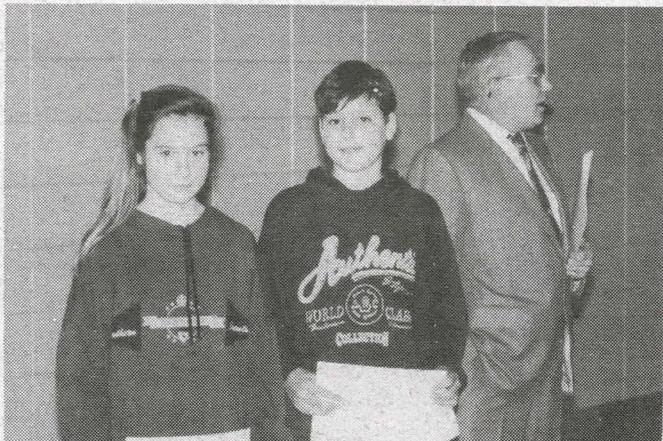


1. DÉBAT ORATOIRE

Les élèves de 6^e année ont participé au concours de débat oratoire du Club optimiste de Jonquière. Les finalistes de l'école étaient les suivants: Catherine Devost, Marie-Ève Robert, Christine Lavoie, Véronique Devost et Frédéric Doré. Les deux gagnants, Marie-Ève Robert et Frédéric Doré, se sont présentés à la finale qui a eu lieu à la polyvalente Jonquière le dimanche, 7 février. Bravo ! à tous ceux et celles qui ont participé à ce débat ! Les thèmes étaient intéressants et bien exploités. Un merci spécial aux parents et enseignantes, Murielle et Lise, qui ont supporté ces jeunes dans cette démarche.



1^{re} rangée: Christine Lavoie, Marie-Ève Robert, Catherine Devost ;
2^e rangée: Véronique Devost, Frédéric Doré.



Marie-Ève Robert et Frédéric Doré recevant leur certificat de Philippe Cloutier, membre du Club optimiste de Jonquière.

2. Je vous rappelle que la vaccination contre la méningite aura lieu le 23 février à l'école Bois-Joli pour tous les élèves. Donc, les parents des jeunes qui ne sont pas en milieu scolaire devront communiquer avec le CLSC de Jonquière au numéro 672-4763 pour prendre rendez-vous si ce n'est déjà fait.
3. Le 12 février dernier, quatre groupes de l'école ont vécu une activité spéciale sur la communication. Notre invité spécial, M. Serge Michalski, auteur du livre « les mots provoquent les maux », leur a présenté les éléments de la communication et leur a fait découvrir ce qui empêche la syntonisation entre eux et les matières scolaires. Cette activité a été présentée dans le cadre des projets du ministère de l'Éducation sur le décrochage scolaire.

INSCRIPTION À LA MATERNELLE pour l'année scolaire 1993-1994

L'inscription aura lieu dans les écoles désignées comme centre d'inscription dans la semaine du 22 février 1993.

L'âge requis est 5 ans avant le 1^{er} octobre 1993 pour la maternelle 5 ans.

Pour les quelques groupes de maternelle 4 ans, l'enfant doit être résidant des secteurs désignés et avoir eu 4 ans avant le 1^{er} octobre 1993.

Les parents se présentent à l'école avec leur enfant et remettent le certificat de naissance officiel pour que l'inscription soit considérée.

Pour une demande de dérogation au régime pédagogique, veuillez communiquer avec la direction de l'école la plus près de votre résidence.

CENTRE D'INSCRIPTION
ÉCOLE BOIS-JOLI
4411, RUE DE L'ÉCOLE
SHIPSHAW, TÉL.: 547-2656

CONCOURS « BONNE ENTENTE »

Un budget de 1200 \$ est consacré spécialement pour contrer le phénomène de la violence. Au mois de novembre, le Syndicat de l'enseignement de la Jonquière lançait le concours « Bonne entente ». Il était accessible à toutes les classes du primaire, du secondaire, du professionnel et des adultes. La classe 602 de l'école Bois-Joli a présenté son projet « Bonne entente » visant à promouvoir des réactions positives et humoristiques à toutes formes de violence. Plusieurs activités y étaient greffées. Un comité de la classe de Lise Gravel est en train de tout mettre en place. Le 20 janvier dernier, nous apprenions du vice-président du Syndicat, M. Marcel Claveau, que c'était la classe 602 de M^{me} Lise Gravel qui avait gagné le prix de 400 \$ réservé au secteur primaire. Bravo aux concurrents pour cette participation et ce dynamisme !



La société horticole

Bonjour,

J'ai déniché pour vous, dans une revue, un truc horticole que je viens partager, qui s'intitule: « Des cigarettes au secours de nos plantes ». Une bonne façon de contrôler les insectes, surtout quand on entre les plantes dans la maison, ou lors d'un achat, c'est de faire de la fumigation. En faisant de la fumée au bas des végétaux avec une cigarette, on oblige les insectes à se déplacer. On peut alors les capter avec un aspirateur. Cette méthode est spécialement efficace pour les cactus, où les insectes peuvent facilement se cacher parmi les épines. Et si vous ne fumez pas, vous pouvez inviter un fumeur chez vous pour pratiquer le dépistage: je suis sûre qu'il se fera un plaisir d'agir comme « inspecteur horticole ».

Ce mois-ci cher ami(e) de la Société horticole nous saurons tout sur les « orchidées » puisque nous aurons un spécialiste invité qui se fera un plaisir de répondre à vos questions. Et qui sait, peut-être tomberons-nous amoureux des orchidées ! Alors c'est un rendez-vous !

Lieu: Centre communautaire

Date: 28 février 1993

Heure: 7 h 30

Pauline Martel, publiciste

Tél.: 695-3160



EN MOUVEMENT Biblio Information

Ce mois-ci, le Foyer culturel accueillera une nouvelle exposition qui devrait débiter le 16 février et cela pour un mois.

Line Racine, responsable de la bibliothèque du Secteur-du-Rivage, tient à remercier les personnes qui ont assisté à la soirée d'information sur « le mandat en cas d'inaptitude et le testament ». Votre présence a été grandement appréciée.

HEURES D'OUVERTURE:

Biblio-A: Mardi et mercredi de 13 h 30 à 15 h

Mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h

Biblio-B: Mercredi et vendredi de 18 h 30 à 20 h



**Partenaires dans
l'histoire et
le développement.**



ATTENTION !

ATTENTION ! ATTENTION !

SOIRÉE DANSANTE

**AU PROFIT
DU CLUB DE SOCCER
LE 27 MARS 1993**

**À LA POLYVALENTE DE
JONQUIÈRE**

À 8H30

Informations:

Claire Martel, 547-8025

Monique Labonté, 542-5151

IMPRIMERIE
CONCEPTEUR
IMPRIMEUR



3915, boul. Harvey, Jonquière (Québec)

**Tél.: (418) 695-3990
Télec.: (418) 695-1577**

Revue, journaux, papeterie
et impression de tous genres.